



Bulletin de participation

Concours

de faire-part de mariage
du 2 avril au 30 septembre 2010

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal :
Ville :
Pays :
e-mail :
Date du mariage :
Lieu du mariage :

Remarques complémentaires concernant le faire-part (Thème, descriptif, matériaux utilisés, sources des illustrations ...) :

Règlement :

Du 2 avril au 30 septembre 2010, envoyez nous un exemplaire de votre faire-part accompagné du bulletin de participation rempli par La Poste à l'adresse suivante :

CRSI - PréparationMariage.com
1 impasse Charles Martel
29217 Plougonvelin - France

- Un jury désignera les 3 faire-parts les plus originaux le mardi 19 octobre 2010.
- Attention, le faire part envoyé doit être une création originale, fait maison et non une création commerciale.
- Pour être valide, la date du mariage doit être comprise entre le 2 avril et le 31 décembre 2010.
- La liste des gagnants sera publiée sur notre site et les lots leur seront directement adressés par La Poste.
- Les faire-parts reçus ne seront pas restitués. Ils seront publiés sur le site Internet et pourront servir d'illustration aux différents articles publiés sur notre site Web www.preparationmariage.com.

J'ai pris connaissance du règlement et je l'accepte.

Signature :

Nous remercions nos partenaires : Consomania, MaBoutiqueMariage, Vistaprint, La Boutique du Timbre.

Concours organisé par l'entreprise CRSI. - www.crsi.fr - RCS Brest 450450895